

CONTEXTE / INTRODUCTION

Dans ce cadre, la Région prévoit dans son axe 1 de répondre aux besoins de qualification générés par les mutations économiques et l'émergence de nouveaux secteurs. Pour cela, une concertation avec les branches professionnelles est nécessaire à la fois pour faire évoluer l'offre de formation (initiale et continue) pour répondre aux besoins de compétences des entreprises, avec un volet observatoire, et pour répondre aux besoins des publics en terme d'orientation.

OBJECTIFS

Ce dispositif vise à :

- mettre en œuvre des actions opérationnelles innovantes ou expérimentales en matière d'orientation et d'attractivité des métiers,
- asseoir la consultation des branches professionnelles dans le cadre des évolutions de l'offre des formations professionnelles, à partir d'une observation des besoins en compétences.
- agir en complémentarité, le cas échéant, avec les volets emploi-formation des contrats de filières d'excellence, ainsi qu'avec les contrats mis en place par la Région sur l'agriculture par exemple.

BENEFICIAIRES DE L'AIDE

- les partenaires de projets : une association de type loi 1901 dont le siège social est en région Normandie, une Fédération, un syndicat, un établissement public de la Région,
- Les partenaires de projets au service de l'orientation, de l'emploi et de la formation dans le cadre des accords de partenariat établis.

EN SAVOIR PLUS

Décisions fondatrices : Assemblée plénière du 9 avril 2018
Assemblée plénière du 22 juin 2020
Commission permanente du 16 novembre 2020

<u>Contacts</u> : Direction Prospectives Compétences Territoires et Apprentissage Téléphone Secrétariat : 02 35 52 41 50
